

COMMUNE DE ROCLES**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 28 avril 2017**Date de la convocation : **24 avril 2017**La convocation a été affichée aux lieux habituels le : **24 avril 2017**Conseillers en exercice : **11**Membres présents ou représentés : **10**Membres du conseil : AUBERT Sabrina, BRUSA Sylvain, FLOURET Jonathan, JAFFUEL Guy, LHERMET Francis, MALLET Pierre, MARTIN Raymond, PALPACUER Daniel, RANC Aline, RIEU Hervé, ROUX Joël.

Absent(s) excusé(s) : Sylvain BRUSA

Absent(s) non excusé(s) : néant

Absent(s) représenté(s) : néant

Pouvoir(s) : néant

M. Joël ROUX a été désigné secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Affectation du résultat 2016 budget principal commune
- Affectation du résultat 2016 budget du service de l'eau et de l'assainissement
- Vote des taux 2017 des taxes directes locales
- Budget primitif 2017 commune
- Budget primitif 2017 eau et assainissement
- Programme de travaux - voirie 2017 (demande de la subvention – contrat territorial)
- Aménagement annexe salle animation (marché de maîtrise d'œuvre)
- Amendes de police 2017
- Convention SPANC (SIE de la Clamouse / facturation aux abonnés)
- Demande de classement en zone Ub3 des parcelles B152 et B153 (projet de lotissement)
- Demande d'acquisition des parcelles B817 et B1293 – CUMA du canton de Langogne

Questions diverses :

- Travaux sur clocher
- Organisation du 2ème tour des élections présidentielles

M. le maire déclare la séance ouverte à **20H45**.Le compte-rendu de la séance du **17 mars 2017** est approuvé.➤ **Affectation du résultat 2016 budget principal commune :**

Les excédents 90.978,74€ en fonctionnement et 34.716,15€ en investissement sont reportés au budget 2017.

➤ **Affectation du résultat 2016 budget eau et assainissement :**

Les excédents 5.586,99 € en fonctionnement et 134.457,78 € en investissement sont reportés au budget 2017.

➤ **Vote des taux 2017 des taxes directes locales :**

Les taux des taxes directes locales (TH, TFB et TFNB) restent inchangés (depuis 2001).

➤ **Budget primitif 2017 commune :**

Les dotations de l'Etat sont en baisse de 1550 € par rapport à 2016. Le conseil arrête le budget suivant :

Budget principal commune 2017 - Section de fonctionnement – DEPENSES		
chapitre 011	Charges à caractère général	153.856,00 €
chapitre 012	Charges de personnel	128.110,00 €
chapitre 014	Atténuation de produits	14.688,00 €
chapitre 65	Autres charges de gestion courante	24.822,00 €
chapitre 66	Charges financières	100,00 €
chapitre 67	Charges exceptionnelles	200,00 €
chapitre 68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00 €
chapitre 023	Virement à la section d'investissement	2.562,00 €
Total des dépenses de fonctionnement		324.338,00 €

Budget principal commune 2017 - Section de fonctionnement - RECETTES		
chapitre 70	Produits des services	11.727,00 €
chapitre 73	Impôts et taxes	85.901,00 €
chapitre 74	Dotations et participations	104.402,00 €
chapitre 75	Autres produits de gestion courante	30.884,00 €
chapitre 76	Produits financiers	5,00 €
chapitre 77	Produits exceptionnels	100,26 €
chapitre 002	Résultat reporté	90.978,74 €
chapitre 013	Atténuation de charges	340,00 €
Total des recettes de fonctionnement		324.338,00 €

Budget principal commune 2017 - Section d'investissement – DEPENSES		
chapitre 16	Remboursement d'emprunts	499,29 €
opérations d'équipement en restes à réaliser		21.436,00 €
opérations d'équipement		201.972,00 €
chapitre 23	Equipement non individualisé en opération	9.392,00 €
chapitre 21	Immobilisations corporelles	2.053,00 €
chapitre 041	Opérations patrimoniales	3.854,71 €
compte 001	Solde d'exécution reporté	0,00 €
Total des dépenses d'investissement		239.207,00 €

Budget principal commune 2017 - Section d'investissement – RECETTES		
chapitre 10	Dotations, fonds divers, réserves (sauf 1068)	10.499,61 €
chapitre 13	Subventions d'investissement	59.768,00 €
chapitre 13 en restes à réaliser		7.941,00 €
chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00 €
chapitre 28	Amortissements	0,00 €
chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	2.562,00 €
chapitre 024	Produits de cessions d'immobilisations	119.865,53 €
Chapitre 041	Opérations patrimoniales	3.854,71 €
compte 001	Solde d'exécution reporté	34.716,15 €
compte 1068	Affectation en réserve	0,00 €
Total des recettes d'investissement		239.207,00 €

Soit un équilibre total du budget principal de la commune à 563.545,00 €.

Les budgets des sections sont examinés et adoptés.

➤ **Budget primitif 2017 eau et assainissement :**

Budget Eau et Assainissement 2017 - Exploitation – DEPENSES		
chapitre 011	Charges à caractère général	20.467,00 €
chapitre 014	Atténuation de produits	5.700,00 €
chapitre 65	Autres charges de gestion courante	450,00 €
chapitre 66	Charges financières	22.200,00 €
chapitre 67	Charges exceptionnelles	0,00 €
chapitre 042	Dotations aux amortissements	49.435,00 €
compte 002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €
chapitre 023	Virement à la section d'investissement	0,00 €
Total des dépenses d'exploitation		98.252,00 €

Budget Eau et Assainissement 2017 - Exploitation – RECETTES		
chapitre 70	Produits des services	48.330,00 €
chapitre 74	Subventions d'exploitation	20.748,00 €
chapitre 75	Autres produits de gestion courante	979,78 €
chapitre 042	Quote-part de subventions	22.607,23 €
chapitre 002	Résultat de fonctionnement reporté	5.586,99 €
Total des recettes d'exploitation		98.252,00 €

Budget Eau et Assainissement 2017 - Section d'investissement – DEPENSES		
chapitre 040	Subventions inscrites au résultat	22.607,23 €
chapitre 16	Remboursement d'emprunts	29.300,00 €
opérations d'équipement en restes à réaliser		37.952,00 €
opérations d'équipement		155.615,77 €
déficit de la section d'investissement		0,00 €
Total des dépenses d'investissement		245.475,00 €

Budget Eau et Assainissement 2017 - Section d'investissement – RECETTES		
chapitre 040	Autres amortissements des immobilisations	49.435,00 €
chapitre 13	Subventions d'investissement	19.487,22 €
chapitre 13 en restes à réaliser		42.095,00 €
chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	0,00 €
compte 001	Solde d'exécution reporté	134.457,78 €
compte 1068	Affectation en réserve	0,00 €
Total des recettes d'investissement		245.475,00 €

Soit un équilibre total du budget de l'eau et de l'assainissement à 343.727,00 €.

➤ **Programme de voirie 2017 :**

Le conseil sollicite pour ce programme la subvention prévue au contrat territorial du Haut Allier (11.457€).

➤ **Aménagement annexe salle animation :**

Le maire est autorisé à signer le marché de maîtrise d'œuvre avec l'architecte.

➤ **Amendes de police 2017 :**

Des panneaux doivent être changés (signalisation avancée de cédez le passage). Le conseil sollicite une aide financière au titre des recettes des amendes de police pour une dépense de 568,92 € HT.

➤ **Convention SPANC :**

Une convention est passée avec le SIE de la Clamouse qui assurera le Service Public d'Assainissement Non Collectif. Chaque abonné qui possède un assainissement individuel devra s'acquitter d'une redevance annuelle de 40€. Cette redevance permettra de financer l'activité de conseil et d'assistance, de contrôle de la conception et de la réalisation des projets (neuf ou réhabilitation).

➤ **Classement en zone Ub3 des parcelles B152 et B153 (projet de lotissement) :**

Le conseil demande le classement des parcelles B152 et B153 en zone Ub3 dans l'hypothèse de la création d'un lotissement communal.

➤ **Demande d'acquisition des parcelles B817 et B1293 par la CUMA de Langogne :**

Par rapport à la demande d'achat de terrain pour la création d'un hangar d'environ 800m² destiné au stockage du matériel agricole de la CUMA, le conseil municipal décide que ce terrain ne peut convenir à un tel projet en raison de la présence d'habitations à proximité immédiate. Un terrain communal de 1950 m² à côté des Braux, à proximité de la RD34 et des réseaux eau/électricité, pourrait mieux convenir. Il est également évoqué l'insuffisance des voies communales (structure et dimension) qui desservent les terrains. La traversée du village est également problématique en raison de l'étroitesse des rues.

➤ **QUESTIONS DIVERSES :**

- Travaux sur le clocher : des devis sont toujours attendus.
 - Organisation du 2^{ème} tour des élections présidentielles.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le maire déclare la session close à **00H15 le 29/04/2017**.

Compte rendu affiché le **4 mai 2017** aux lieux accoutumés. Le maire, M. Raymond MARTIN

